

Appel à candidature pour un poste de technicien(ne) forestier(e) en CDD

EMPLOI PROPOSÉ

Technicien(ne) forestier(e) au CNPF délégation Auvergne Rhône Alpes
Poste CDD de 15 mois à partir 1^{er} octobre 2020, basé à Aurillac (Cantal)

PRÉSENTATION DU CNPF

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif au service des propriétaires forestiers : quelque 3,5 millions de propriétaires forestiers, 11 millions d'hectares et environ 20 % du territoire.

Le CNPF a une mission générale de développement, d'orientation de la gestion et d'amélioration de la production des forêts privées. Dans ce cadre, le code forestier lui a confié trois missions particulières :

- Orienter la gestion des forêts privées en élaborant notamment les schémas régionaux de gestion sylvicole et les codes des bonnes pratiques sylvicoles des forêts privées, en agréant les documents de gestion durable ;
- Conseiller et former en vulgarisant les méthodes de sylviculture auprès des propriétaires forestiers, ce pourquoi il effectue des études et expérimente ;
- Regrouper la gestion des forêts, notamment en développant les coopérations.

DESCRIPTION DU POSTE

Animation de projets de desserte forestière collectifs :

- Permettre l'émergence de projets : identification de massifs pertinents, élaboration de la fiche technique du projet, motivation des propriétaires et des élus,
- Participer à la création d'associations syndicales porteuses des projets de voirie,
- Appuyer les porteurs de projets dans leur réalisation (y compris projets en cours).

Animation foncière :

- Contribuer à la promotion du site internet La Forêt Bouge,
- Favoriser le regroupement du foncier en forêt privée à travers la création de structures de regroupement (participer notamment à la rédaction du cahier des charges d'un projet de propriété collective).

PROFIL RECHERCHÉ

Formation – expérience :

- Technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière,
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

Qualités requises :

- Goût et aptitude pour le travail de terrain,
- Capacités d'animation et de communication, sens relationnel et persévérance,
- Sens de l'initiative, goût pour le travail en équipe, capacités rédactionnelles,
- Permis B obligatoire,
- Maîtrise des outils informatiques courants et des SIG (Mapinfo plus particulièrement).

SITUATION ADMINISTRATIVE

Statut : contrat de droit public à durée déterminée

Durée : 15 mois.

Rémunération : traitement selon barème du CNPF, en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure.

Résidence administrative : Aurillac (Cantal - 15)

PERSONNE À CONTACTER

Isabelle GIBERT-PACAULT – Ingénieure territoriale Cantal / Tél. 06.62.24.99.66 – Mél : isabelle.pacault@crpf.fr

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Envoyer **avant le 31 août 2020** un dossier comprenant :

- une lettre de motivation (manuscrite)
- un curriculum vitae
- la copie des diplômes et attestations des titres et activités professionnelles cités

Ce dossier sera à envoyer par mail à l'adresse : isabelle.pacault@crpf.fr

ou par courrier postal à : CNPF délégation Auvergne Rhône Alpes - Bâtiment B - 2 rue Nicéphore Niépce - 15 000 Aurillac

Les candidats retenus seront invités à se présenter devant une commission de sélection le **7 septembre 2020**, dans les locaux du CRPF à Aurillac.